



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 mars 2025

Epidémie de chikungunya : la Haute Autorité de Santé publie ses recommandations sur la stratégie vaccinale à La Réunion

La Haute Autorité de Santé (HAS) a été saisie par le ministère de la Santé et l'Accès aux Soins pour rendre ses recommandations sur l'utilisation à La Réunion du vaccin IXCHIQ, fabriqué par le laboratoire Valneva, dans le cadre de l'épidémie en cours de chikungunya. Dans son avis publié ce jour, la HAS recommande de vacciner en priorité les personnes à risque de forme grave, n'ayant jamais eu d'infection au chikungunya : d'abord les personnes âgées de plus de 65 ans, notamment celles avec comorbidités, puis les personnes de 18 à 64 ans avec comorbidités. Les modalités de vaccination seront précisées par l'ARS La Réunion prochainement.

Les recommandations de la Haute Autorité de Santé

La HAS recommande que le vaccin IXCHIQ soit utilisé à La Réunion afin de prévenir la survenue de formes graves de la maladie. Elle rappelle que la vaccination ne doit pas réduire les mesures de prévention déjà en vigueur, ceci comprenant les gestes individuels que chacun doit mettre en œuvre pour limiter la prolifération des moustiques et se protéger de leurs piqûres, ou les actions collectives dont les interventions de lutte antivectorielle menées par l'ARS, avec le concours des collectivités pour l'élimination des déchets et gîtes larvaires.

En tenant compte du nombre de doses de vaccin IXCHIQ disponibles à court et moyen terme, la HAS préconise de vacciner en priorité et par ordre les publics suivants n'ayant jamais eu d'infection par le virus du chikungunya :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus notamment celles avec comorbidités (hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales, hépatiques et neurovasculaires ...)
- Les personnes âgées de 18 à 64 ans présentant des comorbidités.

La HAS ajoute également, à la liste des populations éligibles à la vaccination à court terme, les professionnels de la lutte antivectorielle, en raison d'un risque plus élevé de contamination.

Par ailleurs, la vaccination n'est pas recommandée pour les femmes enceintes et elle est contre-indiquée pour les personnes immunodéprimées.

La vaccination à La Réunion

L'ARS organise l'accès des personnes prioritaires à la vaccination auprès de leur médecin traitant, avec prise en charge complète du vaccin, dans les prochaines semaines. Ces modalités, tenant compte des stocks disponibles par le laboratoire et des priorités définies par la HAS, feront l'objet d'une prochaine communication.

Toutes les informations sur l'épidémie de chikungunya sont à retrouver sur le site de l'ARS : Épidémie de chikungunya à La Réunion | Agence Régionale de Santé La Réunion

